

Le Val Magazine

ÉTÉ 2024



LE PLU, POUR IMAGINER
LE VAL DE DEMAIN

PAGE 4



PAGE : 9
L'EAU, UNE RICHESSE
À PARTAGER

PAGE : 10
SERVICE À
LA UNE



PAGE : 12
LE CME
S'ENGAGE



RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS DU VILLAGE SUR NOTRE SITE INTERNET
WWW.MAIRIE-LEVAL.FR ET SUR NOTRE FACEBOOK COMMUNEDUVAL.

Pêc-mêl Printemps 2024



Visite du jury
«Villages Fleuris»



Course Nature
du Val



Chapitre Confrérie
à Néoules



Kermesse des
écoles



Simulation Risques
Majeurs



Rendez-vous des acteurs
du tourisme du Val



Remise de la Médaille des
Amis de la Gendarmerie



Inauguration de la cuvée
Valoise Saint-Georges

Mentions légales :

Édition, distribution : Mairie Le Val
5 place de la Libération - 83143 Le Val
Direction de la publication : Jérémy Giuliano, Maire du Val
Réalisation : Com'en Provence

Impression :
Caractère Imprimeur
Dépot légal :
ISSN 2968-5400





Le mot du Maire.

Chères Valoises, chers Valois,

L'été vient d'arriver avec ce numéro. qui est l'occasion, pour nous, d'aborder une thématique importante pour notre commune. La refonte de notre Plan Local d'Urbanisme sera la feuille de route des prochaines années et indiquera la direction que nous voulons donner à notre village.

À travers ces pages, j'aurai l'occasion de vous détailler les objectifs et les ambitions de ce programme. Une ligne fondatrice qui m'est chère, je défendrai toujours l'esprit village du Val, sa douceur de vivre et sa résilience.

Ce numéro sera aussi l'occasion de poser les fondements du parlement de l'eau qui nous occupera dans les prochains mois et prochaines années, notamment en période de sécheresse. Avec ce projet, Le Val se place comme pilote et modèle dans notre département.

Car oui, Le Val est un village d'Avenir. Vous l'avez compris, je veux parler de ce dispositif national dont nous faisons partie désormais. Il nous

permettra d'attirer les fonds pour dynamiser notre village.

Toujours dans ce numéro, comme nous le faisons habituellement, nous mettons un service à l'honneur, cette fois-ci : le service à la population qui est en charge de l'accueil, l'état civil, les cartes nationales d'identité et les élections. Ses agents vous détailleront avec plaisir leurs missions à votre service. Renforcer l'offre des services publics est un engagement fort, déployé sur notre commune. Nous sommes fiers de maintenir et d'apporter régulièrement de nouveaux services. Un vrai plus en milieu rural !

Je souhaite aussi remercier le conseil municipal des enfants qui se sont investis dans ce numéro pour faire part de leurs projets et de leurs actions auprès des Valois. Très sensibles à la cause environnementale et au vivre ensemble intergénérationnel, ils sont la relève de demain. Je vous souhaite une belle lecture de ce nouveau numéro.

**Le Maire, Jérémy Giuliano,
Vice-président de l'Agglomération Provence Verte**



LE PLU POUR IMAGINER LE VAL DE DEMAIN

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est bien plus qu'un document régissant les constructions. C'est l'outil principal pour planifier l'avenir du village du Val. La municipalité propose donc une refonte du PLU, en concertation avec ses habitants.

Depuis 2020, une vingtaine de réunions thématiques ont permis d'aborder les sujets du quotidien pour Le Val de demain : identité valoise, habitat, déplacement, économie locale, eau, vivre ensemble, forêt, agriculture... « *La participation a toujours été importante* », indique le Maire. Aujourd'hui, un nouveau PLU est présenté, fruit de ces consultations. Il fixe une importante décision démographique en faisant passer les objectifs de croissance autour de 5.000 à 5.500 résidents dans les 15 à 20 prochaines années contre les 7.000 qui étaient prévus. Ce choix vise à mieux s'adapter aux ressources locales, notamment la ressource en eau.

Le PLU pour redonner de l'attractivité en repensant le parcours

Aujourd'hui, avec le PLU, la municipalité souhaite proposer un réel parcours habitat, allant des besoins du jeune qui quitte la maison aux personnes plus âgées, sans oublier la tranche familiale.. Il permettra aussi de passer du studio à l'appartement avec davantage de confort, puis à la maison ou villa et enfin de retourner à un appartement adapté au bien vieillir. La pyramide des âges au Val montre un vieillissement des habitants. Pour redonner un élan d'attractivité à notre petite cité provençale, il faut donc travailler

sur des points comme : l'adaptation de l'habitat aux différentes phases de la vie ; la capacité à capter une population renouvelée. Pour attirer (et conserver), des familles ou des trentenaires, la municipalité mise sur la construction d'appartements lumineux et agréables respectant une architecture en maison de village avec balcon ou jardin.

« *Depuis 1940, nous n'avons plus créé de nouvelles rues au Val, c'est ce que nous allons faire : recréer du village dans le village* ». Pour redynamiser le centre, des appartements de standing seront créés au sein de bâtiments existants, un nouveau quartier durable verra aussi le jour à la place du stade. Des espaces publics de qualité (à l'image du nouveau jardin aménagé au niveau de la médiathèque avec fontaines, calades et végétaux) contribueront à agrémenter le cadre de vie de demain autant pour les habitants du centre ou des quartiers périphériques que pour les acteurs économiques locaux.

Le PLU pour réaménager le village

En effet, pour le Maire « *nous devons prendre un nouveau cap en cohérence avec la dynamique présente sur notre commune : le stade est en fin de course, le complexe de la Roguère est devenu trop petit pour nos nombreuses associations sportives,*

et nous avons refait les terrains de tennis - pour ne pas abandonner l'association très investie, mais de manière provisoire - les travaux permettent de rallonger leur durée de vie pour 5 à 10 ans. Un délai qui correspond à la temporalité du projet de la création d'une plaine des sports ». Le PLU prévoit la création de cette plaine des sports, proche du centre-ville, située derrière la pharmacie. Celle-ci réunira de nouvelles infrastructures comme un stade, un terrain de paddle, un pumptrack, un skatepark et surtout un parking dédié.

« Les infrastructures du village doivent évoluer à la fois pour rattraper le retard (elles sont actuellement dimensionnées pour un village de 3000 habitants alors que nous sommes actuellement 4400 habitants environ), mais aussi pour anticiper l'avenir », explique le Maire. Pour cela, trois autres grands projets situés dans le secteur village et environs sont inscrits dans le nouveau PLU. La construction d'une crèche est devenue primordiale. Elle se fera sur un terrain suffisamment loin de la route départementale et à proximité des écoles comme annoncé par la municipalité. Une salle multiculturelle réunira les Valois lors de fêtes, spectacles, moments démocratiques. Enfin, un nouveau cimetière paysager verra le jour pour compléter l'actuel qui arrive à sa capacité maximale. Ce dernier sera accessible à pied et dans un environnement naturel.

Le PLU pour redynamiser l'économie

La refonte du PLU se fait également dans une volonté de favoriser l'économie sur le territoire de la commune en agrandissant l'actuelle zone artisanale de 2 hectares supplémentaires. Ce nouvel espace prévoira des petites cellules pour les artisans qui n'ont pas besoin de beaucoup d'espace. « Nous avons déjà des demandes », se félicite le Maire. Cette zone devrait également accueillir dans quelques années les services techniques de la mairie, la réserve communale de sécurité civile et le CCFF. Un hélicoptère viendra compléter ce pôle sécurité, essentiel pour notre communauté, il permettra de structurer et faciliter les évacuations d'urgence sur la commune, mais aussi sur les routes environnantes en

cas d'accidents graves.

Le PLU pour s'adapter aux risques

Le Plan Local d'Urbanisme est aussi l'occasion de rendre Le Val plus résilient face aux crises à venir, en adéquation avec les différents risques, notamment les inondations. Il prévoit donc la possibilité d'aménager des ouvrages en amont pour limiter l'impact du ruissellement par exemple, mais aussi une noue paysagère façonnée en jardin de pluie au niveau de la future crèche et de la salle multiculturelle afin de remplir le rôle de bassin de rétention tout en étant un espace public. Les zones soumises aux inondations seront mises en protection avec l'interdiction d'y construire. En revanche, pour les habitants de ces zones, de petits projets de construction pourront être accordés. Une mise en protection peut être envisagée grâce à des aides accordées par l'État dans le cadre d'une réduction de vulnérabilité (inondation ou ruissellement).



Le PLU pour accélérer la transition énergétique

Le nouveau PLU fait la part belle à la transition énergétique. En modifiant les règles en vigueur, tout le monde pourra désormais installer des panneaux photovoltaïques même en centre-ville. Les bâtiments communaux seront équipés de panneaux solaires (ex. l'école primaire). Le PLU fait la promotion de l'autoconsommation collective, mais aussi patrimoniale et individuelle.

Aussi, un deuxième projet de ferme photovoltaïque verra le jour sur 4 hectares environ. Celle-ci permettra de diversifier les ressources financières de la commune sans impacter le plan paysager. En effet, cette ferme sera située sur la friche industrielle de l'ancienne carrière et mine du Carnier (le lac n'en sera pas impacté, la zone retenue se situant dans une zone non visible située plus en arrière), imperceptible depuis le village. Elle permettra également d'implanter de microaérogénérateurs pour combiner une production d'énergie verte complète. Le projet a été présenté à deux réunions publiques et a reçu un bon accueil. Cette ferme pourra par exemple être proposée à l'actionnariat pour les habitants de la commune et permettra aussi de négocier des achats de panneaux à tarif réduit pour les habitants.

Le PLU pour améliorer la mobilité

Qui dit projection dans le village de demain, dit amélioration de la mobilité. L'objectif est de renforcer le stationnement à proximité du centre du village, mais aussi de connecter les quartiers entre eux et le centre via une mobilité douce. Un plan à l'échelle du territoire communal prévoit précisément les connexions et les voies partagées, afin de permettre leur réalisation dans les années à venir. Par exemple, le nouveau quartier durable intégrera un piétonnier, le long du ruisseau du Verdon, pour relier la zone écoles et crèche. Mais, il est aussi important de travailler la mobilité pour connecter Le Val à son bassin de vie et donc à

Brignoles. Un projet a été soumis au département afin de créer une piste cyclable sécurisée et déconnectée de la route départementale, reprenant un cheminement existant datant du Moyen Âge ! Aussi, le PLU s'ancre dans le schéma de mobilité intercommunal de l'Agglomération Provence Verte avec notamment le renforcement de navettes, sans oublier les offres de mobilités municipales comme « En voiture Simone » ou « Atchoum ».

Le PLU pour simplifier les règles d'urbanisme

Enfin, ce nouveau plan local d'urbanisme est aussi un facilitateur pour les habitants. La municipalité a décidé de simplifier les règles d'urbanisme. Par exemple, fini les règles complexes faisant référence tantôt à des « surfaces de plancher » tantôt à de « l'emprise au sol » selon la nature des constructions. Fini le décompte imposé du nombre d'annexes, ne tenant pas compte des usages. Un seul mode de calcul est à présent retenu avec des seuils de surfaces globaux, à l'intérieur desquels chacun peut réaliser les projets selon ses besoins.

Cependant, un pourcentage d'espaces verts sur le terrain devra être respecté afin de maîtriser l'imperméabilisation des sols et de garantir des espaces de fraîcheurs dans un contexte climatique de plus en plus difficile. Les règles fixées ont pour objectif d'éviter également des séparations cadastrales abusives ou des constructions qui ne s'intégreraient pas dans l'esprit village ni dans le cadre de vie souhaité au Val.

Création d'une permanence d'architecte conseil gratuite pour tous vos projets !

Même simplifié, le PLU reste un document réglementaire complexe et parfois difficilement compréhensible. C'est pourquoi, la mairie met en place une permanence d'architecte conseil gratuite pour accompagner les Valois dans leurs projets de construction.

S'ENGAGER POUR L'AGRICULTURE ET LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE GRÂCE AU PLU

Avec le nouveau Plan Local d'Urbanisme, la municipalité veut s'inscrire dans une démarche de souveraineté alimentaire pour le territoire. C'est donc grâce à cet outil de planification qu'elle prévoit de créer de la surface et des activités agricoles supplémentaires.

L'Agglomération Provence Verte a lancé son Projet Alimentaire Territorial (PAT), visant à rassembler de nombreux acteurs et à mettre en place des actions concrètes pour que le territoire puisse tendre vers plus d'autonomie alimentaire. La commune du Val a décidé de s'engager dans ce projet. Grâce à la modification du plan local d'urbanisme, elle va pouvoir augmenter sa surface agricole et mettre des terres à disposition d'agriculteurs. Ce sont donc des zones, dites N, soit naturelles, qui vont passer en zone Ar, soit agricolables. Des arboriculteurs, des éleveurs, des oléiculteurs, des maraîchers pourront s'y installer. Il s'agit d'une hausse significative, avec plus de 100 hectares nouvellement créés qui rejoignent à présent les 700 hectares de terres agricoles existantes.

Un projet en partenariat avec le lycée agricole de la Provence Verte

En mettant l'accent sur l'agriculture, le nouveau plan local d'urbanisme prévoit la création de 5000 m² de bâtiments dédiés à la redynamisation de l'agriculture locale. Ceux-ci seront situés route de Bras, en face du parcours de santé. Ce projet, en partenariat avec la Banque des Territoires et accompagné par l'État, va abriter quatre activités :

D'abord, une antenne du lycée agricole de Saint-Maximin va se développer sur la commune du Val. Les élèves pourront bénéficier de deux ateliers : découpe et transformation de viande et mécanique agricole, le tout piloté par le lycée.

Ensuite, un pôle « *démonstrateur territorial des transitions agricoles et alimentaires* » avec la création d'un marché d'intérêt local (MIL) à l'échelle du Centre-Var et d'une unité de transformation alimentaire. Le principe est de créer des unités de transformations alimentaires, d'acheter la production locale aux agriculteurs au juste prix et

de la revendre aux collectivités et acteurs privés pour la cuisine collective ou la restauration. À celui-ci sera annexée une unité de restauration pour préparer des repas de qualité, bio et locaux, qui alimentera les restaurants collectifs. Quant à la cantine du Val, elle pourra cuisiner les produits frais provenant spécialement du marché d'intérêt local.



Mettre en cohérence élevage porcin et Foire à la Saucisse

Enfin, ce projet inclut un espace test pour l'installation d'agriculteurs évoluant dans les filières volaille et porcine de Provence. L'implantation d'un élevage de porcs noirs serait, pour Le Val, l'opportunité de redynamiser la Foire à la saucisse et de lui donner toute sa cohérence autour d'une filière gastronomique de terroir et de qualité.

Toujours dans un but d'accès à une alimentation locale et de qualité pour les habitants du territoire, un projet de création des Halles de la Provence Verte porté par la commune du Val et les coopérateurs de Correns sera développé autour de la coopérative. La municipalité aura l'occasion de présenter davantage ce projet prochainement.



LE VAL REJOINT LE PROGRAMME VILLAGES D'AVENIR POUR SON DÉVELOPPEMENT

Avant, Le Val était trop petit pour bénéficier des programmes Action Cœur de Ville comme à Brignoles et Draguignan ou Petite Ville de Demain comme à Saint-Maximin, mais trop grand pour le programme Villages d'Avenir. Dans cette catégorie, rien n'était prévu pour accompagner les communes dans leur redynamisation, notamment celle des centres-villages. Cette aberration a conduit le Maire, à prendre la parole lors de l'Assemblée des Maires Ruraux de France pendant le Salon des Maires à Paris, en présence de la ministre, Madame Dominique Faure. À l'issue de son intervention, cette dernière l'a interpellé et lui a donné rendez-vous le soir même à l'Élysée. Nous pouvons être fier de faire porter notre voix de petite cité provençale jusqu'à Paris. Ce temps d'échanges a permis à **Le Val d'entrer dans le programme pour trois ans afin d'accompagner son développement.**

Ce dispositif, mis en œuvre par l'**Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)**, est une véritable opportunité pour la commune. Il vise à revitaliser le quotidien des habitants en facilitant la réalisation de projets structurants pour le dynamisme local.

Un chef de projet pour accompagner Le Val

Ce dispositif offre **une assistance personnalisée** aux communes pour mener à bien des projets de développement essentiels tels que la réhabilitation de logements, l'amélioration des

infrastructures, l'implantation de commerces et la valorisation du patrimoine culturel et naturel. Ces efforts sont guidés par un chef de projet recruté par l'ANCT, qui travaillera main dans la main avec la municipalité pour s'assurer que chaque initiative soit en adéquation avec les besoins et les aspirations de la commune. Ce nouveau chef de projet a été présenté aux communes lauréates du Var au début du mois de juin.

Pour Le Val, l'adhésion à ce programme promet non seulement une amélioration notable de la qualité de vie sur le plan local, mais également une reconnaissance sur le plan national. **Les projets envisagés pourront bénéficier de diagnostics territoriaux, d'un appui en ingénierie et d'un accès facilité à divers financements publics et privés.**

Déjà, la commune travaillait à sa redynamisation avec l'implantation de nouveaux commerces comme la boucherie, le salon de thé, le magasin de guitares, d'informatique, le tatoueur, mais aussi avec la création du point info tourisme.

En définitive, l'initiative "Villages d'Avenir" est une bouffée d'air frais pour Le Val, lui offrant les outils nécessaires pour se réinventer et continuer à se développer.



Villages d'avenir


**PRÉFET
DU VAR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'EAU, UNE RICHESSE À PARTAGER

La question de l'eau est primordiale. Pour la municipalité, deux sujets sont cruciaux dans cette thématique : d'une part, les inondations, et d'autre part, la sécheresse. Si la lutte contre les inondations a occupé la majeure partie du mandat, avec la mise en place du Fonds Barnier, la station de surveillance au Lac du Carnier, le curage des fossés, la seconde partie du mandat sera, pour sa part, consacrée à anticiper le manque d'eau.



Cela fait plusieurs années que les relevés de la nappe phréatique indiquent un niveau de plus en plus bas. Les services de l'État alertent régulièrement sur ce sujet et envisagent dans les prochaines années de procéder à des restrictions et/ou des verbalisations des usages abusifs si la situation venait à se tendre. La question d'un juste partage de l'eau apparaît alors inévitable dans le futur.

Déjà, la municipalité a fait le choix de redimensionner les objectifs de son PLU pour envisager d'ici 15 à 20 ans, un village de 5000 à 5500 habitants. Pour Julien Lassauque, élu en charge des questions d'environnement, « ces objectifs sont plus raisonnables et nous permettent de ne pas accroître la dépendance à l'eau potable ».

Mais la mairie veut aller plus loin. Elle a décidé de se porter volontaire à la création d'un projet pilote autour d'un parlement de l'eau. Le Val a fait part de sa volonté au Préfet du Var, de lancer une instance de gouvernance et de discussion autour des usages de l'eau. Un parlement de l'eau va donc voir le jour. « Nous savons que

dans quelques années, la question de l'eau sera sujette aux tensions, entre les usages agricoles et les usages privés, entre les usages vitaux et de confort, entre les usagers de forages, canaux ou du réseau communal, c'est pourquoi nous voulons mettre tout le monde autour d'une table pour échanger et apaiser les tensions avant qu'elles ne se créent ». Le but est que chacun comprenne les différents usages pour prévoir et anticiper.

« La direction de ce projet est la discussion et le partage. Avec le soutien du préfet, nous espérons devenir un modèle pour le département sur la thématique ». Ce sont donc tous les usages qui seront représentés pour avoir une véritable cartographie des besoins en eau et ainsi continuer à utiliser cette ressource précieuse.

En ce qui concerne toujours l'eau, la municipalité planche avec son délégataire sur la mise en place d'une tarification incitative pour taxer les consommateurs abusifs. Cette réflexion est en cours de travail auprès de l'agglomération Provence Verte.

le service à la Une

LE SERVICE À LA POPULATION : ACCUEIL, ÉTAT CIVIL, CNI ET ÉLECTIONS, 3 SERVICES EN 1

Dans ce numéro, ce ne sont pas un ni deux, mais trois services municipaux qui sont mis à l'honneur. Depuis peu, les services Accueil, État civil, CNI (récemment créé) et Élections, ne font plus qu'un : le service à la population. Trois agents, Christophe, Muriel et Audrey le composent. Ils sont souvent en première ligne et toujours au plus près des administrés.



Pour Audrey, c'est l'accueil. Cette pétillante Valoise officie à l'entrée de la mairie pour accompagner les Valois dans leurs besoins : renseignements, prise de rendez-vous... En plus de l'accueil, elle se charge des appels téléphoniques, des e-mails et des courriers adressés à la mairie.

« Il faut tout connaître et tout savoir, la mairie est souvent celle qu'on appelle, parfois même quand ce n'est pas de son ressort par exemple pour une ligne téléphonique qui ne fonctionne plus, une coupure d'électricité ou d'eau ... ». C'est donc dans un épais classeur qu'elle renseigne au fil des appels les situations rencontrées et leurs solutions pour les prochaines fois : les personnes à contacter, les

coordonnées à fournir, les dates à ne pas oublier, etc. Souvent, elle fait le lien avec la maison Le Val Services pour accompagner les administrés dans leurs démarches.

Un rôle central pour la population

L'accueil a également le rôle de faire remonter les problématiques rencontrées. « Nous sommes la porte d'entrée, mais nous n'avons pas tout le temps réponse à tout, il faut faire attention à ne pas dire n'importe quoi. Souvent, je cours dans la mairie pour trouver le bon interlocuteur et renseigner la personne ». Elle est aussi en charge du planning des locations de salles et de matériel,

notamment en direct avec les associations, de l'affichage des arrêtés ou encore des recensements des adolescents. Depuis son arrivée il y a 3 ans, Audrey admet que ce n'est pas toujours facile avec l'ensemble des administrés, mais qu'avec un sourire, cela s'apaise souvent.

Au cœur de la vie des Valois

Du côté de Muriel, c'est l'état civil et le cimetière. Depuis trois ans, elle aussi, s'occupe d'enregistrer les décès, les PACS, les reconnaissances anticipées, et même les très rares naissances sur la commune, une seule en 2023. Pour les mariages, c'est encore Muriel qui gère les demandes. « *Le Val est très demandé, beaucoup parce que le village est joli, d'autres par nostalgie* ». Mais la loi est stricte et seuls les résidents du Val ou les enfants de résidents peuvent s'y marier. Elle traite également les demandes d'actes et les livrets de famille. Pour le cimetière, c'est elle qui accompagne les familles lors de l'achat de concessions ou de places au columbarium. Elle connaît tout ce qui se passe au Val, mais elle prend son obligation de confidentialité très à cœur.

Le choix d'un service public des cartes d'identité

Avec Christophe, ce sont les CNI et passeports mais aussi les élections. Il est également le chef de ce service à trois têtes. Ancien policier municipal, il est depuis 8 ans au service des Valois. Avec la récente réorganisation, il a quitté son bureau situé dans les locaux de la Police Municipale pour s'installer à l'hôtel de ville. Désormais les Valois se rendent directement en mairie pour réaliser leur carte d'identité ou leur passeport.

« *C'est un choix qui a été fait par la commune de proposer ce service à ses administrés, ce qui n'est pas obligatoire pour un village de notre taille* », explique-t-il. M. le maire s'était battu auprès des services de l'Etat pour ouvrir ce nouveau service de proximité aux Valois. Un service bien apprécié, car en 2023 ce ne sont pas moins de 1300 cartes d'identité qui ont été réalisées.

Autre corde à son arc, les élections. En 2024, les européennes ont eu lieu le 9 juin dernier et c'est toute une organisation pour les municipalités derrière ce scrutin. D'abord, il y a les inscriptions sur les listes électorales, ensuite l'impression et l'envoi des cartes aux nouveaux inscrits, puis la gestion des procurations jusqu'au jour-j. À côté de cela, il faut organiser les bureaux matériellement et humainement. Après, il y a le PV à rédiger pour la préfecture. À présent c'est au tour des élections législatives récemment provoquées par la dissolution de l'Assemblée nationale.

Si la théorie semble fonctionner comme une horloge, la réalité impose à ces trois agents, beaucoup de polyvalence. Un congé, une absence, un accroissement temporaire de la quantité de travail, et rapidement il faut prendre une tâche qui n'est pas la sienne. « *Nous essayons de nous former aux trois postes pour, soit nous remplacer, soit nous épauler quand il le faut* ».

Horaires d'ouverture :

> Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi
8h30 à 12h00 – 14h00 à 17h00

> Vendredi
8h30 à 12h00 – 14h00 à 16h00

De préférence sur rendez-vous afin d'assurer un service optimal.

LES ENFANTS DU CME S'ENGAGENT



Nous, les enfants du Conseil Municipal des Enfants (CME), sommes allés rendre visite aux résidents de l'EHPAD, pour leur offrir les cartes de vœux confectionnées précédemment.

La disposition des personnes âgées en cercle, dans le grand salon, nous a étonnés.

Noa a l'impression que les pensionnaires étaient plus souriants, et plus heureux que d'habitude.

Certains, dont Monsieur le Maire, ont joué du piano, nous avons chanté des chants traditionnels de Noël.

Nous avons reçu des cadeaux : des cartes réalisées en atelier créatif, par nos anciens, des chocolats, des gâteaux et des magnets !

Tous envisagent de renouveler cette rencontre intergénérationnelle, soit pour des activités manuelles, des jeux de société, ou des chants et des danses.

La plupart nous ont remerciés de notre présence, avec un grand sourire !

Tom, Raphaël, Tyméo, Eloann, Adrya, Noa
Élus du CME



Récemment les enfants du CME accompagnés de M. Le Maire et des élus en charge du CME, se sont rendus dans notre ville jumelle à Ceva, en Italie.

Ils ont été accueillis par l'école où ils ont pu découvrir les différences de systèmes scolaires entre nos deux pays. Une visite enrichissante et très appréciée.



Chères Valoises, chers Valois,

Pour nous, les dépôts de déchets sauvages, c'est du gâchis !

Nous aimerions que les villageois mettent leurs déchets dans les poubelles, ainsi que les mégots de cigarettes dans les cendriers, ils sont là pour ça.

Sans oublier de ramasser les crottes de vos animaux, des sacs sont aussi à votre disposition.

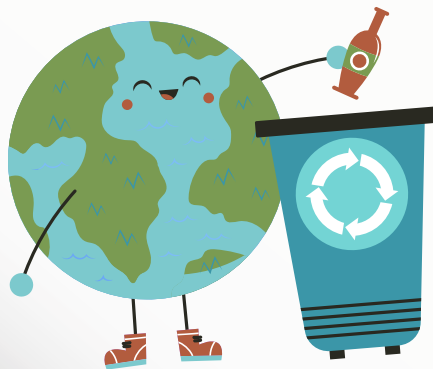
Il n'y a aucune raison de rajouter des poubelles, puisque les poubelles que nous avons à disposition aujourd'hui, dans tout le village, ne sont pas utilisées comme il se doit (ex : pour les poubelles à cartons, le carton ne doit pas être jeté entier, mais découpé et aplati. Pour qu'il y ait de la place pour tout le monde).

C'est à nous de faire des efforts, car nous sommes les seuls responsables de la propreté de notre village.

Même si les poubelles sont un peu loin de notre maison. Pensez à recycler vos déchets !

C'est de notre planète dont il s'agit et surtout de notre avenir.
Merci

**Pauline, Anavaï, Paloma, Jules, Manon,
Arthur, Tom, Raphaël, Tyméo, Eloann.**



Associations

LES AMIS DE PARACOL : UNE HISTOIRE DE PRÉSERVATION DE L'HÉRITAGE COMMUNAL

Depuis sa fondation en 1971, l'association « Les Amis de Paracol » s'engage avec passion dans la préservation et la restauration du patrimoine culturel du Val. Sous la présidence de Madame Gautier, l'association s'est lancée dans divers projets visant à maintenir l'héritage d'antan de notre village. Parmi ceux-ci, la conservation de la chapelle Saint-Cyriaque et de la chapelle Saint-Jacques, ainsi que la restauration des peintures et des fresques de la chapelle de la Congrégation et de l'église du village. Elle a également permis l'installation d'une roue à aubes sur le site du lavoir, rappelant l'activité passée des moulins à huile dans notre région.

L'association veille ainsi à l'entretien et à la sauvegarde de notre patrimoine, en mettant un accent particulier visant à préserver le site emblématique de Paracol. « *Ce lieu est l'essence même de l'histoire de notre village. C'est une grande fierté pour nous de protéger ce que les anciens ont pu faire et conserver l'esprit de notre association* », nous précise Madame Gautier.

Au fil des années, le champ d'action de l'association a évolué des lieux de culte vers toutes les formes de patrimoine pour mieux refléter l'évolution de la commune. De belles initiatives, qui ne servent pas seulement à restaurer le passé, mais à le faire revivre afin de le transmettre aux futures générations.

Sauvegarder notre patrimoine, ensemble !

Ce travail, engagé par l'association, ne pourrait pas être fait seul. À l'heure actuelle, 160 adhérents, principalement des habitants ou des personnes ayant des liens avec le Val, s'investissent chaque année pour la concrétisation de ces projets.

Au-delà de l'engagement humain, l'association a besoin de financements pour restaurer ces sites d'intérêt. Pour ce faire, des manifestations sont organisées tout au long de l'année afin de récolter des fonds nécessaires à la réalisation des différents projets.

Les Amis de Paracol vous invitent à participer à leurs nombreux événements qui sont empreints de convivialité, comme le souligne Madame Gautier « *On est heureux de voir les gens se réunir. Ce sont des événements qui rassemblent les générations* ».

Appel aux adhérents

Bien sûr, des bras et des âmes motivées seraient les bienvenus pour contribuer à tous les projets d'entretien présents et à venir, notamment sur le site de Paracol. « *Nous lançons donc un appel à tous ceux qui voudraient contribuer à préserver notre patrimoine. Rejoignez-nous lors de nos journées de travaux pour l'entretien du site de Paracol, qui se déroulent les premiers samedis de mars et de mai et le deuxième samedi d'octobre* ». Le message est passé !

De beaux projets sont à venir, notamment la restauration des vierges cantonnières et des oratoires. N'hésitez pas à y prendre part ! Votre soutien et votre investissement permettront de protéger notre riche héritage communal pour les générations futures.



Vous souhaitez devenir adhérent ?

Merci de contacter l'association par e-mail : amisdeparacol@gmail.com ou par téléphone au 06.41.43.77.88. Pour votre information l'adhésion à l'année coûte 20€ par personne et 30€ par couple.

Agenda*

Après les festivités du début d'année 2024, les animations continuent.

3 juillet au 9 juillet : Exposition Provenç'Arts - Moulin

5 juillet : 2x2 pétanque - Boulodrome St Benoît

6 juillet : Théâtre Pithanqar « Les belles filles » - Jardin théâtre

7 juillet : Stage gymnastique chinoise - Jardin des Gorguettes

7 juillet : Journée provençale - Place Louis Fournier

9 juillet : Repas italienne - Jardin théâtre

Du mardi 9 juillet au lundi 19 août : Exposition « Ambiance 1945 » - Hôtel de Ville

11 juillet : Amusez Vous : Visite du Musée du Santon et modelage d'un santon à l'argile - Musée du santon et Espace Tourisme et Découverte

11 juillet : Amusez Vous : Visite de la Maison de l'olivier et confection de la tapenade à l'ancienne - Maison de l'Olivier Espace Tourisme et Découverte

13 juillet au 1er septembre : L'été des artisans - Place des Moulins et Musées

14 juillet : Fête Nationale - Jardin des Gorguettes

16 juillet : Amusez Vous : Visite du Musée du Santon et modelage d'un santon à l'argile - Musée du santon et Espace Tourisme et Découverte

16 juillet : Marché nocturne - Place Gambetta

17 juillet : Café partage - Salle Carretern

18 juillet : Amusez Vous : Visite de la Maison de l'olivier et confection de la tapenade à l'ancienne - Maison de l'Olivier Espace Tourisme et Découverte

20 juillet : Journée familiale - Jardin théâtre et moulin

Du 26 juillet au 8 août : Exposition B. Severac & P. Poggioli - Moulin

27 juillet : La nuit du jeu et des étoiles - Jardin théâtre

28 juillet : Vide grenier - Places du village

30 juillet : Marché nocturne - Place Gambetta

Du 2 août au 4 août : Fête de la Saint Cyriaque

Du 2 août au 8 août : semaine bouleiste - Boulodrome St Benoît

Du 9 août au 12 août : Exposition peintures M. Clavelin - Moulin

11 août : Grand loto - Jardin théâtre

13 août : Marché nocturne - Place Gambetta

Du 16 août au 22 août : Exposition peintures aquarelles B. Buttlers - Moulin

18 août : Fête de la Libération - Jardin Théâtre

20 août : Amusez Vous : Visite du Musée du Santon et modelage d'un santon à l'argile - Musée du santon et Espace Tourisme et Découverte

21 août et 22 août : Festival du cinéma de Provence - Jardin théâtre

22 août : Amusez Vous : Visite de la Maison de l'olivier et confection de la tapenade à l'ancienne - Maison de l'Olivier Espace Tourisme et Découverte

Mardi 27 août : Amusez Vous : Visite du Musée du Santon et modelage d'un santon à l'argile - Musée du santon et Espace Tourisme et Découverte

29 août : Amusez Vous : Visite de la Maison de l'olivier et confection de la tapenade à l'ancienne - Maison de l'Olivier Espace Tourisme et Découverte

31 août et 1er septembre : Foire à la saucisse - Confrérie

* Liste non exhaustive. Attention ces informations sont susceptibles d'être modifiées

Retrouvez le programme des festivités, mis à jour régulièrement, dans la rubrique « événements » sur l'application mobile « Mairie Le Val » ou sur notre site internet.

RETROUVEZ VOTRE PROCHAIN NUMÉRO
CET AUTOMNE !

AU SOMMAIRE :

LE VAL, VILLAGE TOURISTIQUE
LES GRANDS CHOIX POUR L'AVENIR DU VAL
UN JARDIN POUR LA MÉDIATHÈQUE
RENTRÉE : LES PETITS + DE NOS ÉCOLES



LE VAL
L'ESPRIT VILLAGE

www.mairie-leval.fr